



## Profession de foi CGT Finances Publiques ALLIER

Elections CAPL 20 octobre 2011

La fusion de la DGI et de la DGCP a été imposée par le président de la république comme emblème de la RGPP. La CGT n'a pas cautionné ce diktat. Elle œuvre donc au quotidien pour que les droits et garanties des agents soient préservés voire améliorés.

Dans le cadre des premières élections communes de la DGFIP, la CGT a la volonté d'être au plus près de la réalité quotidienne de tous les agents.

Pour cela, les candidats de la CGT sont :

- des agents des deux filières représentant les différents services de la DDFiP ;
- des collègues réellement présents dans leurs services ;
- des élus sortants qui ont l'expérience des règles de gestions des deux filières ;
- des candidates en proportion de la féminisation de la DDFiP.
- des nouveaux candidats qui s'engagent avec la CGT.

Les élu(e)s de la CGT s'attachent en permanence à conjuguer la défense individuelle et le respect des garanties collectives. Les revendications doivent servir de support à la défense concrète des situations individuelles.

Ainsi, on ne peut aborder les mutations sans faire référence aux emplois, on ne peut traiter de la notation sans évoquer les conditions d'exercice de l'activité professionnelle, on ne peut examiner les promotions sans aborder l'égalité des conditions de sélection et les moyens budgétaires affectés à celles-ci.

Nos élu(e)s ont le souci constant de défendre et d'améliorer les règles de gestion. Cela est particulièrement important dans cette période où sont mis en place des principes nouveaux. L'expérience des élu(e)s CGT issu(e)s du SNT et du SNADGI sera particulièrement précieuse lors de la tenue des prochaines CAP Locales communes aux deux filières.

### **POUR UNE DEFENSE ACTIVE DE VOS DROITS VOTEZ CGT !**

La fusion des corps intervenue le 1er septembre 2011 conduira à une gestion unifiée pour l'ensemble des agents dès 2012 sur la base de nouvelles règles établies nationalement.

Les candidats de la CGT Finances Publiques de l'Allier sollicitent votre vote sur la base d'un mandat précis :

**Les tableaux d'avancement de grade** au sein des catégories C et B s'effectueront sur la base d'une liste nationale, principalement en fonction de l'ancienneté administrative. La CGT revendique :

- une carrière linéaire revalorisée avec un grade unique pour chaque catégorie ;

et dans l'immédiat le passage automatique au grade supérieur dans les conditions statutaires.

**Les promotions par liste d'aptitude 2012** s'effectueront sur une liste nationale unique. La CGT revendique la suppression des listes d'aptitude, au motif de critères de sélection trop subjectifs, et son remplacement par un véritable examen professionnel.

**Contre le nouveau dispositif d'évaluation / notation** qui sera instauré en 2013, pour l'application du décret fonction publique du 28 juillet 2010. Dans ce cadre, la CGT revendique le maintien d'une notation chiffrée de carrière, répondant à des critères

objectifs pour apprécier la valeur professionnelle des agents et constituant une garantie contre l'arbitraire.

La CGT dénonce tout système d'évaluation / notation qui conduirait à l'instauration d'une part de rémunération au mérite.

**Pour les mutations**, le nouveau dispositif arrêté ne sera mis en place que progressivement, avec maintien de l'essentiel des règles actuelles par filière pour 2012 et 2013.

Dans ce contexte, la CGT revendique des règles de mutations transparentes, équitables et fondées sur des critères objectifs et lisibles par les agents, quelle que soit leur filière d'origine.

Le rôle des CAP locales doit être confirmé, voire renforcé.

Cela implique que les élu(e)s en CAPL aient une connaissance précise des vacances d'emploi (avec les incidences du temps partiel) et puissent étudier systématiquement les mouvements locaux après mouvement national sur la base de critères connus et fixés contrairement avec la direction locale.

La CGT Finances Publiques de l'Allier inscrit son action dans le cadre de la défense des intérêts de l'ensemble des salariés et des principes fondateurs du syndicalisme. Elle poursuit son travail d'élaboration de revendications alternatives et considère comme essentiel d'associer les personnels à la construction de choix nouveaux.

***C'est pourquoi, nous vous appelons à soutenir notre démarche en***

***votant massivement pour les candidat(e)s de la***

***CGT FINANCES PUBLIQUES de L'ALLIER***

CAPL N°1	CAPL N°2	CAPL N°3
<b>INSPECTEUR</b>	<b>CONTROLEUR PRINCIPAL</b>	<b>AAPFP 1ère CLASSE</b>
Hélène SALAT (Trésorerie Bourbon) Patrick DUFOUR (Direction Moulins) Laurence TAUVERON (Direction Moulins) Philippe ESPINAT (Trésorerie H Montluçon) Jean C MARTIN (Trésorerie Lurcy Levis) Sylvie DUGAT (BDV Yzeure)	Geneviève FLAHAUT (SIP Cusset) Dominique RAYNAUD (Direction Moulins) Michèle MEITER (Trésorerie St Pourçain) Armel BERARDAN (SIE Montluçon)	Paul CHUZEVILLE (CDIF Cusset) Isabelle CLERET (Trésorerie St Pourçain) Annie LEMEUX (SIP Montluçon) Catherine MONTAGNER (Trésor LeMontet)
	<b>CONTROLEUR 1ère CLASSE</b>	<b>AAPFP 2ème CLASSE</b>
	Fabrice BARDET (Trésorerie Moulins) Marie VIALLE (SIP Moulins)	Marianne CARTHELAX (SIP Cusset) Sandrine TAILLADE (SIP Cusset) Eric RUE (Trésorerie Montluçon) Bruno JOLY (SIP Cusset)
	<b>CONTROLEUR 2ème CLASSE</b>	<b>AAPFP 1ère Classe</b>
	Corinne GUEIT (Equipe de renfort) Benoit AUBERGER (Trésorerie Moulins) Brigitte VIRLOGEUX (SIE Moulins) Sylvie PETROSSO (Trésorerie Moulins)	

**Voter pour nos candidats,  
c'est choisir des militants déterminés  
pour l'ensemble des agents des finances !**